



# Bienvenue au Lycée Molière

Guide pour les nouvelles familles  
élaboré par l'Association de Parents  
d'Élèves du Lycée Molière (APAELM)

# Ceci est votre école

Que vos enfants commencent en première année de maternelle, ou à un autre niveau, qu'ils arrivent d'une école espagnole ou française, d'un autre lycée français du monde ou d'un autre système éducatif, nous vous souhaitons à tous une chaleureuse bienvenue !

Ce guide est fait pour vous présenter de façon rapide quelques aspects spécifiques de notre école, ainsi que l'action que mène l'Association de Parents d'Élèves du Lycée Molière (APAEELM).

# Sommaire

## **Information pratique et organisation du lycée**

- p. 4 / Plan - Entrées
- p. 5 / Équivalence systèmes français et espagnol
- p. 6 / Calendrier scolaire
- p. 7 / Horaire scolaire - Garderie
- p. 8 / Périscolaire - Colonies
- p. 9 / Transport scolaire

## **Présentation de l'APAEELM**

- p. 11 / C'est quoi - Bureau
- p. 12 / Objectifs
- p. 13 / Tâches
- p. 14 / Comment je peux y participer

## **D'autres informations pratiques**

- p. 16 / Dictionnaire du jargon de l'école
- p. 18 / Autres liens pratiques



# **INFORMATION PRATIQUE ET ORGANISATION DU LYCÉE**

# Plan et entrées

## Entrée principale C/ Cristo

Les cours de **CE2, CM1 et CM2** entrent par ici. Dans la cour, les élèves se mettent en rangs par classe. Ceux qui arrivent en autocar sont accompagnés jusqu'à leur rang avec le/la moniteur/e de leur autocar.

## Arrêt des autocars

Dans la C/ Cristo, dans la voie réservée.

## Entrée C/ Gaudí

Entrée et sortie de **Maternelle**.

## Entrée C/ Santiago Apóstol (auditoire)

Par cette porte entrent et sortent **CP et CE1**.

## Entrée C/ Santiago Apóstol (gymnase)

Par cette porte entrent et sortent tous les élèves de **Secondaire : 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup>, Terminale**.

SECONDAIRE



CP - CE1



CE2 - CM1 - CM2



MATERNELLE

# SYSTEME FRANÇAIS - CORRESPONDANCE DE COURS

		 Sistema español		 Système français		
3/4 años	Infantil (2º ciclo)			École maternelle	Cycle 1	Petite section
4/5 años						Moyenne section
5/6 años						Grande section
6/7 años	1º	1 <sup>er</sup> ciclo	Primaria	École élémentaire	Cycle 2	CP
7/8 años	2º					CE1
8/9 años	3º	2 <sup>nd</sup> e ciclo			Cycle 3	CE2
9/10 años	4º					CM1
10/11 años	5º	3 <sup>er</sup> ciclo				CM2
11/12 años	6º					6º
12/13 años	1º	ESO	Collège	5º		
13/14 años	2º			4º		
14/15 años	3º			3º		
15/16 años	4º			Seconde		
16/17 años	1º	Bachillerato	Lycée	Première		
17/18 años	2º			Terminale		

# Calendrier scolaire 2021-22\*

\*ATTENTION : PROTOCOLE COVID-19

## MESSAGES IMPORTANTS

En raison de la crise sanitaire due au COVID-19, l'école suivra les règles sanitaires établies par la Communauté de Madrid (CAM).

L'enseignement à tous les niveaux se fera en **présentiel**.

De CP à Terminale, **le port d'un masque facial homologué est obligatoire** dans toute l'école.

L'école maintiendra le protocole Covid approuvé l'année dernière et renforcera **les mesures d'hygiène**.

Les familles doivent vérifier quotidiennement la température de leurs enfants avant de se rendre à l'école.

**En termes de pédagogie**, la réglementation française sera appliquée.

## CALENDRIER SCOLAIRE - LYCEE MOLIERE

Année scolaire 2021-22

septembre 2021					octobre 2021					novembre 2021					décembre 2021							
Lu		6	13	20	27	Lu	4	11	18	25	Lu	1	8	15	22	29	Lu	6	13	20	27	
Ma			7	14	21	28	Ma	5	12	19	26	Ma	2	9	16	23	Ma	7	14	21	28	
Me	1	8	15	22	29	Me	6	13	20	27	Me	3	10	17	24	Me	1	8	15	22	29	
Je	2	9	16	23	30	Je	7	14	21	28	Je	4	11	18	25	Je	2	9	16	23	30	
Ve	3	10	17	24		Ve	1	8	15	22	29	Ve	5	12	19	26	Ve	3	10	17	24	31
Sa	4	11	18	25		Sa	2	9	16	23	30	Sa	6	13	20	27	Sa	4	11	18	25	
Di	5	12	19	26		Di	3	10	17	24	31	Di	7	14	21	28	Di	5	12	19	26	

  

janvier 2022					février 2022					mars 2022					avril 2022								
Lu		3	10	17	24	31	Lu	7	14	21	28	Lu	7	14	21	28	Lu	4	11	18	25		
Ma		4	11	18	25		Ma	1	8	15	22	Ma	1	8	15	22	29	Ma	5	12	19	26	
Me		5	12	19	26		Me	2	9	16	23	Me	2	9	16	23	30	Me	6	13	20	27	
Je		6	13	20	27		Je	3	10	17	24	Je	3	10	17	24	31	Je	7	14	21	28	
Ve		7	14	21	28		Ve	4	11	18	25	Ve	4	11	18	25	Ve	1	8	15	22	29	
Sa	1	8	15	22	29		Sa	5	12	19	26	Sa	5	12	19	26	Sa	2	9	16	23	30	
Di	2	9	16	23	30		Di	6	13	20	27	Di	6	13	20	27	Di	3	10	17	24		

  

mai 2022					juin 2022					juillet 2022					août 2022											
Lu		2	9	16	23	30	Lu	6	13	20	27	Lu		4	11	18	25	Lu		1	8	15	22	29		
Ma		3	10	17	24	31	Ma	7	14	21	28	Ma		5	12	19	26	Ma		2	9	16	23	30		
Me		4	11	18	25		Me	1	8	15	22	29	Me		6	13	20	27	Me		3	10	17	24	31	
Je		5	12	19	26		Je	2	9	16	23	30	Je		7	14	21	28	Je		4	11	18	25		
Ve		6	13	20	27		Ve	3	10	17	24	Ve		1	8	15	22	29	Ve		5	12	19	26		
Sa		7	14	21	28		Sa	4	11	18	25	Sa		2	9	16	23	30	Sa		6	13	20	27		
Di		1	8	15	22	29	Di		5	12	19	26	Di		3	10	17	24	31	Di		7	14	21	28	

■	Rentrée des enseignants
■	Rentrée des élèves
■	Fériés nationaux/Congés scolaires

Attention, le calendrier peut subir des changements en cours d'année et n'est pas contractuel

# Horaire scolaire et garderie

## Horaire scolaire

### Maternelle et Primaire

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi:**  
de 8:55 à 11:50 et de 13:10 à 15:50
- **Mercredi:** de 8:55 à 12:35

### Collège

- **De lundi à vendredi:** de 9:00 à 17:00
- **Mercredi:** 9:00 à 13:00 (seulement 6e)

### Lycée

- **De lundi à jeudi:** 9:00 à 18:00
- **Vendredi:** 9:00 à 16:00

**Service de Garderie \*** (temporairement annulé en raison du Covid. Au cours de l'année la situation peut varier)

### Les matins

Gratuit à partir de 8:30.

Le service commence à 8:00 et coûte 40€ par bimestre.

Fiche d'inscription sur la [page web de l'école](#)

### Les après-midi (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15:50 à 17:05)

Pour les élèves du Primaire, des classes d'études supervisées seront mises en place. Les professeurs qui s'en occupent aident les élèves qui le souhaitent à faire leurs devoirs.

Pour les élèves de Maternelle, il y a une garderie, qui coûte 40€ par bimestre (gratuite s'ils ont des frères ou sœurs au secondaire). Les petits mangent leur goûter et attendent que l'on vienne les chercher en jouant, lisant ou se reposant.

# Périscolaire et colonies de vacances \*

Dès la Maternelle jusqu'en 6e, existe l'option de s'inscrire à des activités périscolaires, organisées par le Lycée.

Il y a des options en sport, art, nature et culture.

Le mercredi, journée où les classes du primaire finissent à 12:35, il existe l'option d'enchaîner jusqu'à trois activités périscolaires pour terminer à l'heure habituelle (15:50).

Pour les élèves qui rentrent en car, le /la moniteur/trice du car prend les enfants de Maternelle et Primaire et les emmène personnellement au car. Les plus grands y vont tous seuls.

Pendant les vacances d'hiver, printemps et été, s'il y a suffisamment de demande de la part des familles, le Lycée organise des colonies urbaines en collaboration avec France O Si!

\* A vérifier en fonction de la situation COVID-19

# TRANSPORT SCOLAIRE\*\*

Le Lycée Molière offre un service de transport scolaire avec des différents parcours qui passent par Boadilla del Monte, Las Rozas, Majadahonda, Pozuelo de Alarcón, Villafranca del Castillo, Villanueva del Pardillo, Madrid (c/ Princesa), Torrelodones...

YOLCAR rend ce service. Les parcours changent tous les ans en fonction des personnes inscrites.

Horaire de retour :

**Lundi, mardi et jeudi** : 17:00 après le périscolaire

**Mercredi** : 13:00 et 17:00

**Vendredi** : 16:00 (il n'y a pas de périscolaire le vendredi)

A la sortie, le/la moniteur/trice du parcours va chercher les enfants de Maternelle et Primaire et les emmène personnellement à l'autocar.

## YOLCAR

Service d'attention au client, de lundi à vendredi, de 7:45 à 18:30 par téléphone :

**91 329 61 86**

courriel :  
[transportemoliere@yolcar.es](mailto:transportemoliere@yolcar.es)

\*\* Horaire de retour cours 2020-21 à confirmer en fonction de la situation COVID-19 et de s'il y a des activités périscolaires ou non.



# **L'Association de Parents du Lycée Molière (APAELM)**

# C'est quoi l'APAELM ?

C'est une association à but non lucratif qui rassemble des familles d'élèves du Lycée français Molière.

Son objectif est de garantir le droit de chaque famille à pouvoir participer de façon active à l'éducation de ses enfants dans le centre éducatif.

De nombreux parents s'impliquent de façon volontaire dans les différentes tâches que l'APAELM mène à terme. L'association est dirigée par des statuts et son organe de décision est son Bureau, élu tous les 2 ans par les familles associées.



**MEMBRES ACTUELS DU BUREAU** : de gauche à droite : Carolina del Campo Vara, présidente; Jean Nicolas Pagnoux, Commission des Bourses ; Margarita Benito, Vice-président ; Alejo Pantoja, Commission Secondaire ; Belén Vazquéz, Commission Vivre Ensemble ; Flor Marramá, trésorière.

# QUELS SONT NOS OBJECTIFS ?

- Être un lien entre les familles et la direction de l'école.
- Améliorer la vie de tous les jours à l'école pour son ses étudiants
- Participer dans l'organisation des événements culturels, sportifs et solidaires
- Organiser des réunions sur des sujets pédagogiques intéressants pour les familles
- Être à l'écoute et accompagner les familles pendant la scolarité de leurs enfants.
- Mettre en relief les valeurs de travail d'équipe, empathie, solidarité et respect
- En tant que membres de la Fédération d'Associations de Parents des Lycées français à l'Étranger (FAPEE) et de la Fédération d'Associations de Parents d'Élèves de Centres Éducatifs français en Espagne (FAPALFE), participer dans des discussions et coopérer de façon internationale avec d'autres lycées français



# QUE FAISONS NOUS POUR Y PARVENIR ?

- **Nous entretenons des voies de dialogue et de communication** avec les différents membres de **la communauté scolaire** (familles d'élèves, Direction du Lycée Molière et professeurs, autres centres d'enseignement français en Espagne et à l'étranger, la Mairie de Villanueva de la Cañada, l'Ambassade et le Consulat Français en Espagne).
- **Nous participons dans les Conseils d'École de Maternelle et du Primaire, ainsi que les Conseils de classe au Secondaire et renseignons les parents** sur les points traités. Il y a 3 conseils d'école au primaire et 3 conseils de classe pour le secondaire tout au long de l'année, où l'on discute les sujets que les parents exposent à leurs représentants/délégués de classe sur les activités pédagogiques, le vivre-ensemble quotidien, les projets ou d'autres inquiétudes qu'ils pourraient avoir.
- **Nous faisons un suivi de sujets spécifiques à travers les commissions de travail.** Actuellement, il y a 14 commissions actives dans lesquelles des groupes de parents analysent le fonctionnement d'un domaine déterminé, captent des inquiétudes et des propositions d'amélioration et qui les transmettent à la Direction de l'école lors de réunions spécifiques sur le sujet : éco-école, vivre-ensemble, besoins particuliers, cantine, conférences, ... Ce sont juste quelques-unes de la douzaine de commissions qui sont actives.
- **Nous assistons et participons dans des réunions avec des instances de l'Éducation Nationale Française,** comme le SCAC, ou les Commissions des Bourses, par exemple.

# Comment puis-je participer ?

**Tout le travail** qui est mené à terme par l'APAELM est **bénévole**. C'est pourquoi le niveau de participation de chacun varie en fonction de sa disponibilité et son intérêt. La langue n'est pas un frein. Trois langues, deux cultures est la devise de l'école, et aussi de l'APAELM.

## Je n'ai pas le temps mais je veux rester informé

Vous pouvez nous soutenir en **devenant associé** (25€ par famille et par année scolaire) et vous recevrez toute l'information que l'APAELM diffuse régulièrement à travers sa **newsletter bimensuelle** avec les nouvelles les plus importantes pour les parents. Vous pouvez assister à des **conférences** ou d'autres activités organisées par l'APAELM de façon ponctuelle avec des prix spéciaux. Vous aurez également accès gratuit au plus de 800 films et livres en français, espagnol et anglais de notre **médiathèque**.

## J'ai un peu de temps. Que puis-je faire ?

- Vous pouvez vous présenter en tant que **délégué et/ou représentant** de la classe de vos enfants. Les délégués **transmettent l'information** de l'APAELM à tous les parents des classes et, en sens inverse, font remonter les inquiétudes et questions des familles pour qu'elles soient résolues ou prises en compte. Les délégués **participent aussi aux différents conseils scolaires** (C. École/Primaire ; C. Classe/Secondaire)
- Vous pouvez aussi **participer à une des commissions de travail** sur un sujet qui vous intéresse. Les commissions en fonctionnement sont : commission primaire, commission secondaire, cantine, fête, culture et conférence, éco-école, communication, bourses françaises, élèves à besoins éducatifs particuliers, échanges, vivre-ensemble, livres.



# Autres informations pratiques

# Dictionnaire du jargon du lycée

Une nouvelle école, avec son vocabulaire et ses propres codes, ce n'est pas toujours facile. Ce petit dictionnaire présente de A à Z les termes auxquels vous vous habituerez

**AEFE** (*Agence pour l'Enseignement français à l'Étranger*) : Organisme public qui, sous la supervision du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, coordonne le réseau des établissements éducatifs français à l'étranger. Ce réseau est formé par 535 écoles.

**ASEM** (*Agent Spécialisé des Écoles Maternelles*) : est en charge d'assister le corps enseignant de maternelle pour l'hygiène des plus petits.

**CDI** : Centre de Documentation et Information (secondaire).

**Caisse de Solidarité** : donne différentes aides financières à des familles qui traversent des difficultés temporaires.

**Conseil de classe** (*Secondaire*) : sous la présidence de la personne responsable de l'école ou son représentant, le conseil de classe réunit chaque trimestre les professeurs, les délégués de classe, les délégués des familles des élèves, les représentants des étudiants et CPE.

**Conseil d'école** (*Maternelle et Primaire*) : rédige des rapports pour le Conseil d'établissement sur le premier cycle formatif sur des sujets pédagogiques et la vie scolaire.

**Conseil d'établissement** ou **CE** : Instance qui représente le premier et deuxième cycle de scolarisation. Traite les sujets abordés lors des réunions des Conseils d'École et qui lui sont proposés. Il traite tout ce qui est relatif à la pédagogie et la vie des étudiants du centre, mais ne substitue pas l'AEFE dans les sujets qui la concernent.

**Conseil de discipline** : il a lieu pour déterminer si un/e élève qui a commis une faute doit être sanctionné/e. Les sanctions sont des décisions administratives.

**CPE (Conseiller Principal d'Éducation - (secondaire))** : est en charge de la supervision des niveaux collège et lycée (absences, discipline, mesures de prévention).

**CVL (Conseil de vie lycéenne)** : traite des questions diverses sur les conditions du centre scolaire et soutient les élèves.

**Directeur/trice** : agit par délégation du Proviseur pour tout ce qui concerne le Primaire.

**DNB (Diplôme National du Brevet - collège)** : examen obligatoire formé par un control continu pendant la 3<sup>e</sup> et des tests écrits et oraux à la fin de 3<sup>e</sup>.

**Élections de représentants des familles des élèves** : au début de chaque année scolaire, ces élections permettent de choisir les représentants au Conseil d'École et au Conseil d'Établissement.

Au plus grand le nombre des familles participantes, plus lourd est le poids que ces représentants auront lors de leurs discussions avec la Direction.

**MLF (Mission Laïque Française)** : agit en tant qu'opérateur de l'État dans les actions de coopération éducative. Elle dirige un réseau de 111 établissements d'enseignement français à l'étranger.

**PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** : protocole écrit entre la famille, le centre scolaire et des personnes externes pour l'accueil d'un élève avec un handicap ou une maladie.

**PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)** : pour les cas de dyslexie, problèmes orthographiques ou de calcul.

**PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)**:

organise la scolarisation d'un élève dont le handicap est reconnu par une autorité compétente.

**Permanence (secondaire)** : s'il y a une heure vide dans l'horaire scolaire, les élèves de secondaire vont en Permanence. C'est une séance autonome de travail scolaire supervisée par un membre du département de la Vie scolaire.

**Pronote** : Application téléchargeable sur le portable qui permet aux élèves et aux familles de vérifier les devoirs, recevoir des communications de l'école, suivre les notes et communiquer avec les professeurs.

**Proviseur** : responsable du centre scolaire, représentant local de l'AEFE.

**Vie scolaire (secondaire)** : division des niveaux scolaires collège et lycée en charge de la vigilance, la discipline et la gestion des absences. Sous l'autorité du CPE.

# Liens pratiques

[Ambassade de France à Madrid](#)

[Mairie de Villanueva de la Cañada](#)

[APAELM](#)

[Fédération des associations de parents d'élèves des lycées](#)

[français à l'étranger](#) (FAPEE)

[Internations](#) (expatriés à Madrid)

[Madrid ACCUEIL](#) (expatriés à Madrid)



# Nous sommes à votre disposition

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou inquiétude.

Bonne rentrée !

**Courriel :**

[apaelm@gmail.com](mailto:apaelm@gmail.com)

**Page web :**

[www.apaelm.com](http://www.apaelm.com)

**Facebook :**

[facebook.com/apaelm.asoc](https://facebook.com/apaelm.asoc)

**Instagram :**

[instagram.com/apaelm.asoc](https://instagram.com/apaelm.asoc)

**Twitter :**

[twitter.com/APAELM\\_asoc](https://twitter.com/APAELM_asoc)